

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 3 avril 2015

Date de convocation : 25.03.2015
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de procuration : 0
Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Subventions 2015

L'an deux mille quinze le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – BLIN C – CHIVA F – LOUVET M – MARCO D – RAMOS C – RICHOU D – SANDRES M - MORLEY R –

Secrétaire de séance : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les montants des subventions versés aux différentes associations.

Il propose de voter les mêmes subventions suivantes :

- | | |
|--|--------|
| - Comité des fêtes : | 700 € |
| - ACCA de TREZIERS : | 150 € |
| - Association pêche Mirepoix : | 50 € |
| - Association des parents d'élèves : | 100 € |
| - Club 3° âge : | 50 € |
| - Club basket Mirepoix | 100 € |
| - Association « Les cheveux d'argent » | 50 € |
| - Association « Sirius » | 100 €. |

Le Conseil Municipal approuve cette décision, et vote ces différentes subventions dont le montant total est prévu à l'article 6574 du budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

09 AVR. 2015

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le 03/04/15
Et notification du 10/04/15

